



Le projet de territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) prend forme, avec la mise en place d'une stratégie de biodiversité ambitieuse pour le territoire.

En 2022, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche a dévoilé son projet de territoire, mettant en avant l'impératif de préserver la biodiversité. L'un des axes phares de ce projet a donné naissance, dès 2023, à un groupe de travail dédié.

Ce dernier a initié la création d'une stratégie Biodiversité, marquant ainsi un engagement concret de la communauté de communes, envers la protection de la biodiversité locale.

Un comité de pilotage Biodiversité : une première étape cruciale

*Le 18 janvier 2024, le comité de pilotage Biodiversité a inauguré la première étape de cette initiative prometteuse. L'objectif : **élaborer une stratégie globale et opérationnelle d'ici le printemps 2025.***

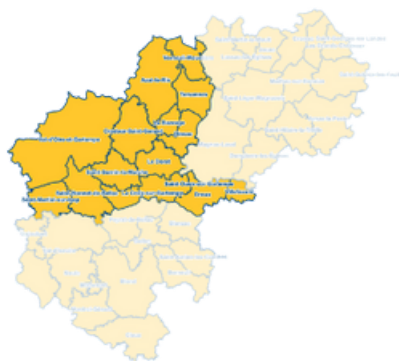
*La CCHLeM a insisté sur la nécessité d'une concertation étendue avec les élus et les acteurs clés : monde économique, associatif et experts de la biodiversité. Le bureau d'étude écologique **Calidris** et le cabinet de conseil en concertation **Auxilia Conseil**, accompagnent cette démarche novatrice.*

Vers une cartographie fine de la Biodiversité : été 2024

Calidris entamera dès l'été 2024, une cartographie détaillée de la biodiversité, identifiant les enjeux cruciaux de préservation et de protection.



SECTEUR 1 : BELLAC
8111 habitants



SECTEUR 2 : LE DORAT
6 172 habitants



SECTEUR 3 : ST-SULPICE-LES-FEUILLES
6 831 habitants

La concertation débutera en juin 2024 avec un partage de l'état des lieux aux élus, afin de dégager une vision politique commune. Des rencontres sectorielles se dérouleront, conduisant à un séminaire commun de restitution à l'automne 2024.

Et des acteurs économiques, associatifs et population locale participeront à des échanges constructifs sur les orientations stratégiques.

Les résultats de cette concertation alimenteront la création d'un plan d'actions opérationnelles, développé de manière collaborative avec les pilotes d'un côté et les acteurs concertés de l'autre. Un processus assurant, pertinence et adaptation aux enjeux locaux.

Les actions issues de cette concertation seront intégrées dans les documents d'urbanisme existants, inscrivant ainsi de manière pérenne les choix stratégiques de l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.



***La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche,**
composée de 40 communes, est le territoire où les valeurs de solidarité,
de respect et d'efficacité se rencontrent pour construire un véritable
avenir !*

Contacts :

Oriane Comte - Chargée Mission Développement Durable - ocomte@cchlem.fr - **06 07 41 75 03**
Faona Chadhouli - Responsable Communication - fchadhouli@cchlem.fr - **07 86 31 09 25**